

Trois places pour le 26 (1988)

De Jacques DEMY

Avec Yves MONTAND, Mathilda MAY, Françoise FABIAN, Patrick FIERRY, Catriona Mc COLL, Antoine BOURSEILLER, Christiane MINAZZOLI.

Images : Jean PENZER ; Musique : Michel LEGRAND ;
Chorégraphie : Michael PETERS.

Revenu à Marseille, la ville de son adolescence, pour préparer sa prochaine tournée internationale, Yves MONTAND met en émoi ses nombreux fans.

Parmi eux, Marion (Mathilda MAY), petite parfumeuse qui ne rêve que des feux de la rampe. Sur la scène de l'Opéra de Marseille, MONTAND se consacre à la mise en place de la revue qui retrace les principaux épisodes de sa carrière. En coulisses, il songe souvent à Mylène (Françoise FABIAN), son amour de jeunesse, qu'il a quittée pour monter à Paris.

La grande complicité entre Jacques DEMY, Yves MONTAND et Michel LEGRAND permet de faire jaillir sur l'écran un film qui, au départ, était un pari audacieux.

Après les difficultés rencontrées dans « Une Chambre en Ville », Demy croit à l'amour heureux, à l'amour toujours.

Et l'amour, dans « Trois places pour le 26 », est l'affaire de l'âge mûr. Marion, fille étrangement fascinante et fascinée, repousse gentiment les jeunes gens, pour Yves MONTAND (De nouveau de l'amour jeune à l'amour d'âge mûr, que Demy a traité souvent).

Mais la femme-clé du film, c'est Mylène (Françoise FABIAN, actrice accomplie) séduisante, surprenante, que MONTAND aime méduser, regarder entrer en manteau de vison dans un bar de la rue Paradis.

Pour la première fois, un créateur de mondes imaginaires, sentimentaux et poétiques, met en scène un personnage réel, Yves MONTAND. Et quel personnage, solide comme un roc et toujours charmeur, plus professionnel que jamais lorsqu'il évolue sur les planches. Le sujet, c'est cela. La préparation d'une tournée internationale et le réveil de sentiments amoureux stupéfiants.

Brillamment mis en scène grâce au soutien du producteur Claude BERRI, Jacques DEMY termine, hélas bien jeune, son œuvre en beauté, car la beauté, comme toujours, est là dans chaque plan.

Jacques devait partir sur l'autre rive deux ans plus tard.